



COMPTE RENDU N ° 4

CONSEIL CITOYEN D'ANATOLE FRANCE/ ST JEAN ST PIERRE ...

**Jeudi 03 mai 2018
Maison Des Services**

Personnes présentes :

Elu Référent suppléant : M. ALVAREZ Jean-Michel

Membres :

Mmes CUXAC Monique, KHADRI Aïcha (Chargée de Mission des CC)

Mrs LASO Bruno, DEOLA Michel, DORIA Jean, HUMMEL Jean, SANTAMARIA Laurent

Personnes Excusées :

Elue Référente : Mme ABED Yamina

Membres : Mmes FERRARI-FORTUNY Aline, VAN EENOOGHE Céline

Mr FERRANDO Jean-Luc

Personne Invitée :

Mme BRUNEL Magali, Chargée de mission renouvellement urbain au Grand Narbonne

Ordre du jour :

1- Participation du Conseil citoyen au Comité de pilotage projet urbain des Peupliers : intervention ANRU Peupliers (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) par Mme BRUNEL Magali, Chargée de Mission Habitation et Rénovation Urbaine du Grand Narbonne

2- Approbation du CR n°3 du 05/04/18

3- Observatoire du stationnement : suite (conférence de presse et réunions)

4- Séminaire des Conseils citoyens du mois de juin 2018 : préparation

5- Fête des voisins

6- Suivi des sujets du mois et du CC précédent (dont le projet de M. DEOLA)

7- Questions diverses et propositions des membres.

En préambule, M. ALVAREZ et M. LASO remercient les participants de leur présence et rappellent l'ordre du jour. M. ALVAREZ excuse Mme ABED, indisponible pour ce Conseil.

Il laisse ensuite la parole à Mme Magali BRUNEL, Chargée de mission renouvellement urbain au sein du Grand Narbonne, pour sa présentation au Conseil Citoyen du futur projet des Peupliers.

1 – Intervention de Mme Magali BRUNEL du Grand Narbonne pour une présentation du projet des Peupliers

Mme BRUNEL rappelle l'origine et la création de la Cité des Peupliers, devenue quartier prioritaire depuis 2015 dans la politique de la Ville, le fait d'être quartier prioritaire permettant de bénéficier d'aides financières importantes.

La Cité des Peupliers compte 164 appartements construits en 1984 et dont le propriétaire et bailleur social est Domitia Habitat.

Depuis plusieurs années maintenant, la cité des Peupliers accumule de nombreuses dégradations portant sur la structure des bâtiments et sur les extérieurs (fissures, infiltrations d'eau, malfaçons, manque de rénovation). A ces dégradations du bâti, s'est ajoutée au fil des ans une dégradation de l'occupation sociale. Cette situation a abouti au dépôt d'un dossier pour bénéficier des nouveaux programmes de rénovation urbaine.

Mme BRUNEL informe le Conseil que la démolition des Peupliers a été actée en 2016, car la rénovation aurait été plus chère, et qu'un protocole de préfiguration de renouvellement urbain a été signé par l'Etat, l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), l'Agence nationale de l'habitat, le Grand Narbonne, la Ville de Narbonne et Domitia Habitat.

Le quartier sera totalement redéfini à l'image de celui de Berre-Cesse.

Des enjeux ont été identifiés et des études menées :

- Désenclaver et relier le quartier à la ville
- Développer l'attractivité du quartier
- Favoriser l'installation de commerces
- Créer des espaces nature et détente et les valoriser
- Enquêtes auprès des commerçants d'Anatole France

- Etudes sur le foncier.....

Toutes ces études ont permis d'aboutir au projet urbain de destruction et de reconstruction non pas de logement social mais de logement privé. Le projet compte 4 lots en accession privée d'une quarantaine de logements limités à R+2 avec un parc ouvert et des voies piétonnes douces. La fin des travaux est prévue en 2022.

Mme BRUNEL explique que, sur 70 ménages à reloger en 2016, il en reste aujourd'hui 21. De nombreuses réunions et rencontres avec les locataires ont été organisées en amont. Elle ajoute que les Conseils Citoyens sont membres de la revue de projet et qu'ils sont associés au « GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité » et à la « participation des habitants et mémoire du quartier. »

Elle souligne également l'obligation de reconstruire des logements sociaux hors site : sont donc prévus 4 logements sur Narbonne ainsi que 12 à plus long terme ainsi que d'autres logements sociaux sur des communes du Grand Narbonne en déficit de ce type de logement.

Au niveau du financement, une enveloppe complémentaire de 750 000 euros a été demandée auprès de l'ANRU, le montant des travaux s'élevant à environ 3 millions d'euros se répartissent comme suit : 1,3 million d'euros versés à Domitia Habitat pour la démolition, 1,2 million d'euros pour la construction des nouveaux logements, 300 000 euros versés à la Ville de Narbonne pour le parc et la voirie, le reste pour le relogement.

Le parc et la voirie seront effectués par la Ville de Narbonne. Le Département et la Région participent financièrement à la construction uniquement.

La réponse de l'Etat est attendue au mois de juin en principe, le Conseil Citoyen en sera informé et invité à participer à certaines réunions. MM. ALVAREZ et LASO remercient et félicitent Mme BRUNEL pour la qualité de son intervention.

2 - Approbation du compte-rendu du 05/04/18 :

M. ALVAREZ demande s'il y a des observations particulières sur le compte-rendu n°3 du Conseil citoyen précédent. Aucune observation n'étant apportée, **le compte-rendu n° 3 est approuvé à l'unanimité.**

Monsieur LASO insiste à nouveau sur la présence active des membres du Conseil citoyen et remercie la secrétaire de séance du Conseil de ce jour, Monique CUXAC.

3 – Observatoire du stationnement (suite) : non évoqué

« D'autres réunions sur le stationnement suivront jusqu'à la restitution finale de la nouvelle politique de stationnement. Un retour sera fait lors du prochain Conseil citoyen » : **non abordé.**

4 – Séminaire des Conseils Citoyens du mois de juin 2018 : préparation

Il est prévu mi-juin sur une journée à Montplaisir avec l'ensemble des CC. La date reste à définir et nous sera communiquée en temps utile.

Ce séminaire se veut interactif, convivial et formateur.

Il conviendra de réfléchir au contenu de ce que notre Conseil pourra apporter lors du Séminaire. **Ce point sera l'unique point à l'ordre du jour du prochain Conseil.**

5 – Fête des voisins :

Un rappel est fait : prévue le vendredi 25 mai 2018. La demande doit être faite (kits, autorisations, arrêtés municipaux...) avant le 04 mai 2018 auprès de M. KHADRI (d.khadri@mairie-narbonne.fr ou 06.47.97.35.95) pour faciliter l'organisation de cette fête.

Il est noté par Aïcha que la demande est en augmentation au fil des ans.

6 - Suivi des sujets du mois ou du Conseil précédent

- Mise en place d'une navette gratuite reliant le secteur St-Jean-St Pierre au centre-ville, sur le modèle de celle existant déjà et reliant le Théâtre au centre-ville :

Compétence du Grand Narbonne, une demande sera adressée dans ce sens mais il conviendra d'attendre le prochain appel d'offres. Le courrier est à préparer par le Conseil Citoyen et à valider par la Mairie.

- Passages protégés au niveau de l'ASTATION (route de Marcorignan) et du rond-point de la rocade pour pouvoir traverser à pied ou à vélo ces artères très passagères à certaines heures :

Compétence du Département, une demande sera adressée dans ce sens. Le courrier est à préparer par le Conseil Citoyen et à valider par la Mairie.

6 - Questions diverses et propositions des membres

- M. DEOLA : sur l'Avenue de Bordeaux (de la rue de Malvoisie jusqu'au pont de Carcassonne) création d'un espace partagé piétons + vélos.

 **Ville de Narbonne**
Narbonne Informations données par M. ALVAREZ

1. Travaux pour mise en place de panneaux photovoltaïques : du 14 mai 2018 au 23 juin 2018, sur le parking face à la Maison des Services. Les arbres ont été transplantés rue de l'Agly et le marché du samedi matin se fera dans le quartier de la Berre. M. Alvarez informe que 460 arbres ont été plantés cette année sur Narbonne et 50 sur Narbonne-Plage. La ville de Narbonne œuvre pour la biodiversité (zéro phyto !).

M. Santamaria propose la plantation de faux-poivriers à la place des pins qui abîment la chaussée.

Fin de séance 20h20.

Prochaine réunion

**Le jeudi 07 juin 2018 à 18h30 – Maison des Services-
1, avenue de la Naïade**

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du CR du CC du 03 mai 2018
- 2 - Séminaire des CC de juin 2018